Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

1. **Débitrice:** **Time Avenue S.A.**, Le Château, **2028 Vaumarcus**
2. **Délai pour contester l'état de collocation:**
   20 jours après la publication
3. **Délai pour contester l'inventaire:**
   10 jours après la publication
4. **Remarques:** But : procéder au commerce de montres et/ou de tout autre article horloger ainsi qu'au commerce et à la fabrication de bijouterie-joaillerie et autres articles de luxe.
   L'inventaire est déposé dix jours dès le 30 janvier 2015. Dans ce même délai, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse art. 260 LP, au sujet des revendications reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.
   Selon les dispositions de l'art. 232 al. 2 ch 6 LP, les notifications destinées aux intéressés demeurant à l'étranger leur sont adressées à l'offfice, tant qu'il n'ont pas élu un autre domicile de notification en Suisse.

   Office des faillites
   2053 Cernier

01944099